



La Municipalité
D'ORMONT-DESSUS

Ormont-Dessus, le 8 juillet 2020

A tous les citoyens, entrepreneurs et artisans de la commune d'Ormont-Dessus

Accès à la déchetterie communale de Vers l'Eglise

Mesdames, Messieurs, Chers partenaires,

En préambule, nous espérons que cette période de semi-confinement s'est bien déroulée pour vous, vos familles et l'ensemble de vos collaborateurs.

Comme vous avez pu le constater durant la majeure partie de cette difficile période, notre collectivité a poursuivi son activité dans les domaines essentiels à son bon fonctionnement. Si la vie reprend peu à peu ses droits, des améliorations dans le fonctionnement de certains services ont été nécessaires pour en optimiser les processus.

Depuis le début de la pandémie, des mesures strictes ont été mises en place à notre déchetterie pour sécuriser les lieux et protéger les employés comme les bénéficiaires de l'infrastructure. Si la réouverture progressive du site permet à nouveau l'accueil des citoyens et des PME de façon simultanée, il nous paraît primordial de rappeler les principes fondamentaux qui en autorisent l'accès.

- Les citoyens domiciliés dans la commune ou y possédant une résidence secondaire bénéficient de l'accès au site durant les horaires d'ouverture. Une taxe déchetterie peut être demandée pour certains types de déchets quel que soit la quantité et aussi pour les volumes supérieurs à 0,5 m³ pour les autres matières.
- Les artisans, les agriculteurs, les PME, ainsi que les entreprises mandatées sur le territoire communal d'Ormont-Dessus peuvent également déposer leurs déchets durant ces horaires, à la seule condition de payer les taxes d'élimination prévues à cet effet.
- La déchetterie est ouverte actuellement le mardi, le jeudi et le vendredi de 13h30 à 16h30, ainsi que chaque samedi de 8h30 à 11h30.

Le personnel communal présent sur place doit, lors de chaque passage, rédiger un bon de réception avec le détail de la marchandise livrée, son volume et le montant de la taxe y relative. La facture sera ensuite directement envoyée par la bourse.

Force est de constater que nombre de déchetteries locales n'acceptent pas les professionnels qui doivent gérer eux-mêmes le transport et l'élimination des différents matériaux et objets courants vers les centres de recyclage. Dès lors, afin de continuer à offrir ce service de proximité utile à tous, nous aimerions vous sensibiliser sur l'importance de ce partenariat dans la gestion des coûts d'élimination des déchets liés à vos activités respectives et qui ne peuvent pas être reportés sur la population (principe du pollueur-payeur).

Si dans le passé, le papier/carton, le verre et la ferraille pouvaient encore être repris sans frais, l'effondrement des marchés a fait chuter les prix et ils nous sont désormais facturés.

Fort de ce qui précède, la Municipalité a décidé de revoir les taxes, transport compris, de chaque produit éliminé par notre centre de tri et les tarifs ont été adaptés en conséquence et seront valables jusqu'au 31 décembre 2020.

| Tarifs-taxes de déchetterie applicables aux entreprises et aux particuliers dès le 1^{er} juillet 2020 | | | |
|--|----------------|---|---|
| CATEGORIE DE DECHETS | UNITE | ANCIEN PRIX | NOUVEAUX PRIX |
| OBJETS ENCOMBRANTS ET PLASTIQUES | M ³ | 85.00 fr. | 70.00 fr |
| BOIS | M ³ | 170.00 fr. | 100.00 fr |
| VERRE | M ³ | 0.00 fr. | 75.00 fr. |
| FERRAILLE, PLAQUES, BARRES, ETC. | M ³ | 45.00 fr. | 45.00 fr. |
| GAZON, BRANCHES, BIO-DECHETS | M ³ | 50.00 fr. | 65.00 fr. |
| MATERIAUX PIERREUX, DECHETS INERTES | M ³ | 85.00 fr. | 165.00 fr. |
| BOILERS, CHAUDIERE, SELON GROSSEUR | PCE | 30.00 fr à 90.00 fr. | 30.00 fr à 90.00 fr. |
| BATTERIES DE TOUTES SORTES | PCE | 15.00 fr. | 15.00 fr. |
| PNEUS DE VOITURE SANS JANTES | PCE | 6.00 fr. | 6.00 fr. |
| PNEUS SUV ET 4X4 | PCE | 6.00 fr. | 8.00 fr. |
| PNEUS VOITURE, SUV OU 4X4 AVEC JANTES | PCE | 30.00 fr. | 30.00 fr. |
| PNEUS SPECIAUX, CAMION, TRACTEUR | PCE | 0.00 fr. | 40.00 fr. |
| DECHETS SPECIAUX, HUILES, PEINTURE, SOLVANTS, TONER D'IMPRESSION, ACIDES, PESTICIDES, ANTIGELS, GAZ EN RECIPIENTS, MAZOUT, HYDROCARBURES, AUTRES DECHETS DE COMPOSITION INCONNUE, ETC. | | TYPE ET QUANTITE LISTE DE PRIX SOCIETE CRIDEC | TYPE ET QUANTITE LISTE DE PRIX SOCIETE CRIDEC |

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers partenaires, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Ch. Reber



La secrétaire municipale :

J. Dacic

La correspondance doit être adressée à la Municipalité

Maison de Commune – Rue de la Gare 1 – CH 1865 Les Diablerets

Tél. ++41 (0)24.492.00.20 – Fax ++41 (0)24.492.00.26 – Courriel : greffe@ormont-dessus.ch